Quiconque soulage un croyant d’une calamité parmi les calamités de ce bas monde, Allah le soulagera d’une calamité parmi les calamités du Jour de la Résurrection

D'après Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) qui a dit : Le Messager d'Allah a dit : « Quiconque soulage un croyant d’une calamité parmi les calamités de ce bas monde, Allah le soulagera d’une calamité parmi les calamités du Jour de la Résurrection. Quiconque accorde une facilité de remboursement à une personne en difficulté, Allah lui accordera une facilité ici-bas et dans l’au-delà. Quiconque couvre les défauts d’un musulman, Allah le couvrira ici-bas et dans l’au-delà. Allah vient en aide au serviteur tant que celui-ci vient en aide à son frère. Quiconque emprunte une voie à la recherche d’un savoir, Allah lui facilitera grâce à cela une voie vers le Paradis. Il n’est pas de groupe de gens qui se réunissent dans l'une des demeures d’Allah afin d'y réciter le Livre d’Allah et de l’étudier ensemble sans que la sérénité ne descende sur eux, la miséricorde ne les couvre, les Anges ne les entourent et Allah ne les mentionne auprès de ceux qui sont auprès de Lui. Et quiconque retarde ses œuvres, alors ce n’est pas sa lignée qui le fera avancer plus vite. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le Prophète a expliqué que la récompense du musulman auprès d'Allah est en fonction même de ce qu'il œuvre avec les musulmans. Ainsi, quiconque soulage, enlève, fait disparaître et ôte du croyant une affliction et une difficulté parmi les afflictions d'ici-bas, alors Allah le rétribuera en le soulageant d'une des afflictions du Jour de la Résurrection. Quiconque facilite à quelqu'un en difficulté, lui rend facile son affaire et dissipe sa difficulté, alors Allah lui facilitera ici-bas et dans l'au-delà. Quiconque couvre un musulman, comme s'il avait été au courant de sa part de ce qui ne convient pas de montrer que ce soit des écarts et des manquements, alors Allah le couvrira ici-bas et dans l'au-delà. Et Allah est un assistant pour Son serviteur aussi longtemps que le serviteur chemine dans l'assistance de son frère dans ses intérêts mondains et religieux. Et l'aide peut être sous forme d'invocation, ou physique, ou financière, ou autre que cela. Quiconque marche en vue de l'obtention d'un savoir religieux légal et recherche à travers cela le Visage d'Allah (Élevé soit-Il), alors Allah lui facilite une voie vers le Paradis. De même, il n'y a pas de gens qui se réunissent dans une des demeures d'Allah où ils y récitent le Livre d'Allah et l'étudient entre eux sans qu'Allah descende sur eux la tranquillité et la solennité, la miséricorde d'Allah les enveloppe et les englobe, les Anges les entourent et Allah dresse leur éloge auprès des [Anges] rapprochés auprès de Lui. Et le fait qu'Allah mentionne le serviteur dans la plus haute Assemblée, alors cela suffit comme honneur. Et quiconque dont l'œuvre est déficiente et n'atteint pas le rang de ceux qui œuvrent, alors il convient qu'il ne se repose pas sur la noblesse de sa lignée et le

mérite de ses aïeux et qu'il soit négligeant dans son œuvre.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4801